

## OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DE VILLERS-LA-VILLE

### Consultation villageoise n°1 à Villers-la-Ville, salle du Conseil communal, Le 09 novembre 2021 – compte rendu de la séance

#### Présents :

- Pour les **citoyens : 16 personnes**
- Pour le **Collège communal (3)** : Emmanuel Burton (Bourgmestre), Philippe Vanhollebeke (Echevin du Développement Rural), Julie Charles (Echevine)
- Pour l'**Administration communale (1)** : Marina PETRY (agent relais PCDR)
- Pour la **Fondation Rurale de Wallonie (3)** : Julien APERS, Julie GOVAERTS, Marie BURETTE (agents de développement)

#### Annexes :

- An. 1 – Présentation FRW - Infoconsult Villers-la-Ville
- An. 2 – Présentation du diagnostic territorial de Villers-la-Ville par Dr(ea)<sup>2</sup>m

---

#### **Ordre du jour :**

1. *Introduction*
  2. *Présentation générale de l'Opération de Développement Rural*
  3. *Présentation du Diagnostic Territorial de Villers-la-Ville réalisé par Dr(ea)<sup>2</sup>m*
  4. *Consultation par thématiques : diagnostic et idées de projets*
  5. *Présentation de l'étape suivante : constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*
  6. *Conclusion, suites et exposition de la consultation*
- 

### **1. Introduction**

L'échevin Philippe Vanhollebeke (échevin au développement rural) souhaite la bienvenue aux participants.

Il explique que l'Opération de Développement Rural (ODR) est un processus participatif qui permettra de co-construire avec les citoyens les projets à venir. La commune réalise sa toute première ODR.

Ensuite, l'échevin présente les agents de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement et leur cède la parole.

## 2. Présentation générale de l'Opération de Développement Rural

Marie Burette, agent de développement FRW, rappelle le cadre des ODR, et notamment :

- **L'intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
  - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
  - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
  - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon.
- **Les acteurs principaux d'une ODR** sont :
  - La Commune et son administration. Elle est maîtresse d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
  - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 3).
  - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique ([www.frw.be](http://www.frw.be)), a pour missions :
    - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, etc.) ;
    - de conseiller la Commune dans la mise en œuvre de son PCDR ;
    - d'impulser certaines réflexions ;
    - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
  - La Wallonie, division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
  - Le bureau d'étude est chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- **La base légale** : les ODR sont régies par un Décret wallon de 2014.

- Les travaux participatifs déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**. Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Villers-la-Ville. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.
- Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.
  - Le bureau d'étude Dr(ea)<sup>2</sup>m a déjà réalisé un diagnostic territorial, base de travail des présentes consultations
  - Ce diagnostic territorial va à présent être enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire. C'est l'Auteur du PCDR qui rédigera ce diagnostic partagé à la suite de l'ensemble des consultations villageoises

Pour de plus amples détails, veuillez-vous référer à la présentation se trouvant en annexe 1.

### ***3. Présentation synthétique du Diagnostic Territorial de Villers-la-Ville réalisé par DR(EA)<sup>2</sup>M***

Alexandre Pierrard, du bureau d'études DR(EA)<sup>2</sup>M, présente le diagnostic territorial qu'ils ont déjà réalisé.

La synthèse, d'une durée de 15 – 20 minutes, traverse 3 grandes thématiques :

- Cadre de vie de Villers-la-Ville
- Vivre ensemble à Villers-la-Ville
- Travailler, se déplacer et consommer à Villers-la-Ville

Pour de plus amples détails, veuillez-vous référer à la présentation se trouvant en annexe 2 où les points forts et les points faibles sont, à chaque fois, explicités.

#### **4. Consultation par thématiques : diagnostic et idées de projets**

L'objectif de ce temps de travail est de permettre aux participants de partager ce qui, pour eux, sont les atouts et les faiblesses du territoire, afin de compléter le diagnostic réalisé par l'auteur par leurs perceptions. Les résultats compilés de ce travail seront le diagnostic partagé du Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Les participants sont répartis en sous-groupes de maximum 8 personnes. Pendant 60 minutes, les différents sous-groupes sont amenés à réfléchir aux atouts et aux faiblesses de la commune sur les 3 thématiques traitées (20 minutes par thématique). Ils disposent de 5 min pour réfléchir de manière individuelle, et 15 minutes pour échanger, mettre leurs idées en commun et les retranscrire sur les panneaux à l'aide de post-it.

Les 3 thématiques font chacune l'objet d'un panneau avec ses sous-thématiques. Elles regroupent une série de sous-thématiques, à savoir :

- **Cadre de vie de VLV** (AT, urbanisme, logement, propreté, sécurité, énergie, patrimoine, transition, environnement, nature, espaces publics, infrastructures et équipements, paysages, déchets, ...)
- **Travailler, se déplacer, consommer à VLV** (mobilité, agriculture, entreprises, commerces, tourisme, artisanat, emploi, formation, zones d'activité économique, produits locaux, PME, HoReCa, ...)
- **Vivre ensemble à VLV** (services à la population, enseignement, cohésion sociale, petite enfance/enfance, jeunesse, vie associative, sportive et culturelle, aînés, lieux de rencontre, vie de quartier, information et communication, démocratie locale, ...)

Les participants peuvent ajouter des atouts (post-it verts), les faiblesses (post-it oranges) ainsi que des idées de projets qui pourraient déjà être évoquées (post-it bleus).

Toutes les 20 minutes, les panneaux passent dans un autre sous-groupe, qui peut prendre connaissance de ce qui a été mis et compléter les idées.

Les participants disposent également d'une carte de leur village, ainsi que d'une carte de l'entité pour les aider dans la réflexion.

**Ci-dessous le résumé du diagnostic et des idées de projets des habitants par grand thème. Les propositions qui sont proposées par plusieurs personnes sont marquées de « +++ ». Les éléments de diagnostic du bureau d'études DR(EA)<sup>2</sup>M se trouvent dans la présentation annexée au compte-rendu.**

**Cadre de vie à Villers-La-Ville – consultation du village de Villers-la Ville**

Sous-thématique	Atouts/Forces	Faiblesses	Idées de projet
<b>Aménagement du territoire</b>	•	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arrêter la dispersion des habitats</li> </ul>	•
<b>Urbanisme</b>	•	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Règles urbanistiques « à la tête du client »</li> <li>• Permettre le développement urbanistique</li> </ul>	•
<b>Logement</b>	•	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le fait que certains logements sociaux sont provisoires</li> <li>• Pas assez de logements accessibles pour toutes et tous</li> <li>• Loyers trop élevés</li> </ul>	•
<b>Patrimoine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Abbaye de Villers-la-Ville</li> <li>• Développer la ferme de l'abbaye (hôtel, lieux de rencontres, etc.)</li> <li>• Le chalet de l'abbaye</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ferme de l'abbaye</li> <li>• Manque de parkings à l'abbaye</li> </ul>	•
<b>Sécurité</b>	•	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mauvais accueil de certains policiers à Marbais</li> <li>• L'horaire d'accès au commissariat</li> <li>• Agent de quartier à faire connaître</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Instaurer des zones 30 sur les voiries communales</li> <li>• Aménagement(s) renforçant la sécurité des personnes qui se rendent des ruines de l'abbaye au chalet de l'abbaye</li> </ul>
<b>Propreté-déchets</b>	•	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de poubelles sur les voiries sans habitation</li> <li>• Manque de poubelles sur les sentiers</li> </ul>	• Améliorer la propreté du village
<b>Energie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accepter l'implantation d'énergies alternatives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan climat n'est pas assez ambitieux</li> <li>• Manque de bornes électriques pour les voitures</li> </ul>	•
<b>Transition</b>	•	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de concertation avec les associations citoyennes (Villers pour le climat et Villers en transition)</li> </ul>	•

<b>Nature</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exceptionnel (+++)</li> <li>• Nombreux chemins forestiers</li> <li>• A préserver (+)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'entretien des chemins forestiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<b>Paysages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de haies dans les grandes cultures ( + + +)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<b>Infrastructures et équipements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de parkings</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Feu tricolore aux ruines</li> <li>• Circulation trop dense et encombrement des voiries (++)</li> <li>• Manque de transport en commun</li> <li>• Manque de planning lié à l'avenir (augmentation de la population et présence de touristes)</li> <li>• Plaine des sports (+)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménager des parcs pour attirer les touristes</li> </ul>
<b>Espaces publics</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'aires de détente (pétanque, appareils de gym en extérieur, etc.) (+)</li> <li>• Manque d'un lieu de rencontres pour les seniors (une maison des seniors) (+)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien des pistes cyclables</li> </ul>
<b>Environnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A préserver</li> <li>• Amour pour les castors ( ++)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire disparaître les castors (-)</li> <li>• Risque de détérioration de l'environnement unique de Villers-la-Ville (Natura 2000)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<b>AUTRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>

**Travailler, Se déplacer, consommer à Villers-La-Ville – consultation du village de Villers-la Ville**

Sous-thématique	Atouts/Forces	Faiblesses	Idées de projet
<b>Artisanat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les ateliers du père Noël</li> <li>• Grand nombre d'artisans (+)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de promotion de l'artisanat (exposition par exemple)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser une foire des artisans</li> <li>• Réaliser un recensement des artisans à référencer sur un site web</li> </ul>
<b>Mobilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de gares et du train (+)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas assez de trains le weekend</li> <li>• Pas de bus vers Genappe</li> <li>• Manque d'entretien des sentiers (+)</li> <li>• Manque de sécurité autour des voiries</li> <li>• Manque de moyens de communication pour rejoindre Nivelles à partir de Villers (+)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<b>Mobilité douce</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'une piste cyclable entre Villers et le complexe sportif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mauvais accès à la piste cyclable qui relie Villers au complexe sportif – Manque de fléchage</li> <li>• Manque de passages pour piétons à l'abbaye (+)</li> <li>• Mauvais accès au complexe sportif (++)</li> <li>• Pas assez d'efforts pour valoriser la mobilité douce – Logique de tout à la voiture</li> <li>• Manque de sens uniques pour permettre le développement de la mobilité douce</li> <li>• Manque de pistes cyclables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réfectionner les trottoirs</li> <li>• Supprimer les murs non historiques de l'abbaye pour permettre une meilleure circulation des piétons</li> </ul>
<b>Entreprises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménager un espace de coworking</li> </ul>
<b>PME</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<b>Zone d'activité économique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elle est prévue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessité d'accélérer le développement économique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>Risque pour Villers de devenir un pôle économique engendrant beaucoup de passages → où la mettre ?</li> </ul>	
<b>Emploi</b>	•	•	•
<b>Formation</b>	•	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de formation sur des thèmes pratico-pratiques</li> </ul>	•
<b>Agriculture</b>	•	<ul style="list-style-type: none"> <li>Trop de grandes cultures intensives</li> <li>Pas assez de diversité</li> <li>Pas assez de cultures biologiques</li> </ul>	•
<b>Produits locaux</b>	•	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de développement de l'apiculture locale (++)</li> <li>Manque de production de produits locaux</li> </ul>	•
<b>Commerces</b>	•	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque un café avec terrasse</li> <li>Manque de commerces de proximité (+++)</li> <li>Pas assez de communication à destination des commerces et des indépendants</li> </ul>	•
<b>HoReCa</b>	•	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas assez développé</li> <li>Pas assez diversifié</li> <li>A mettre en valeur</li> </ul>	•
<b>Tourisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exploitation des ruines de l'abbaye et nombreuses manifestations cultures (++)</li> <li>Pas de contournement (+)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Trop axé sur les ruines de l'abbaye</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Eviter le passage par les ruines pour la circulation des voitures</li> </ul>
<b>AUTRE</b>	•	•	•



**Vivre ensemble à Villers-La-Ville – consultation du village de Villers-la Ville**

Sous-thématique	Atouts/Forces	Faiblesses	Idées de projet
<b>Services à la population</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service voiries très efficace (++)</li> <li>• Service population efficace (+)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'aide et de soutien pour les personnes en situation précaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<b>Enseignement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'école secondaire → déplacements vers Nivelles (+)</li> <li>• Pas de plateforme pour dispatcher l'offre et la demande</li> <li>• Pas de centralisation des informations concernant les dons</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<b>Cohésion sociale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de lieux de rencontres (places avec des bancs, bistros, plaines de jeux pour les enfants, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<b>Petite enfance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de lieux d'accueil (++++)</li> <li>• Manque une permanence (garde ; babysitting, etc.) en cas d'urgence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un réseau, un annuaire de services (Garde, babysitting, etc.)</li> </ul>
<b>Enfance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de clubs sportifs (++)</li> <li>• Nombreuse fêtes de villages (++)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de plaines de jeux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<b>Jeunesse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de nombreux mouvements de jeunesse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de place pour les mouvements de jeunesse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<b>Ainés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de connaissance des besoins pour les ainés</li> <li>• Manque de résidences pour les seniors (++)</li> <li>• Développer le club des pensionnés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une enquête afin de connaître leurs besoins</li> </ul>
<b>Vie associative</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Secteur très fourni</li> <li>• Villers est un lieu convivial qui permet le développement du secteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de moyens pour le syndicat d'initiative qui est à redynamiser (++)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<b>Vie culturelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Jeune Théâtre de la Thyle (JTT)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• JTT pas assez connu</li> <li>• Manque une salle culturelle communale (théâtre, expo, etc.) (+++)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de chorale</li> <li>• Pas de cours artistiques</li> <li>• Pas de cinéma (+)</li> <li>• Le manque de vie culturelle engendre une augmentation de la mobilité vers d'autres pôles attractifs (Nivelles, Louvain-la-Neuve, Braine-L'Alleud, etc.)</li> <li>• Mieux exploiter les richesses de l'abbaye, l'hôtel, la salle de réunion, etc.)</li> </ul>	
<b>Vie sportive</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bien fourni</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le terrain de foot et la buvette n'ont pas d'utilité</li> <li>• Pas d'aires sportives extérieures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<b>Vie de village/quartier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombreuses festivités dans les villages et quartiers (+)</li> <li>• Village dortoir qui permet de maintenir une population jeune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de lieux de rassemblement (jeux de société, jeux de carte, etc.) (+)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<b>Information communication</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Journal communal</li> <li>• Bonne communication (+)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévoir des panneaux digitaux répartis entre les 5 villages</li> </ul>
<b>Démocratie locale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de démocratie locale car pas de lieu pour permettre les échanges entre le politique et la population (+)</li> <li>• Pas assez de conseils communaux → non-respect du code de la démocratie locale</li> <li>• Politique locale autocratique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<b>Lieux de rencontre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>

## **5. Présentation de l'étape suivante : constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)**

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La FRW explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

La FRW insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Villers-la-Ville (village, genre, secteur professionnel et associatif, ...).

Concrètement, tout habitant de Villers-la-Ville peut poser sa candidature jusqu'au 31 décembre 2021. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par la Ministre de la Ruralité.

S'en suit une séance de questions / réponses sur l'ODR et la CLDR :

- *Quel est l'objectif du cycle des consultations citoyennes ?*
- ➔ Informer les citoyens, récolter le ressenti (atouts/faiblesses) des citoyens vivant sur le territoire pour enrichir le diagnostic établi par le bureau d'études, prendre le pouls au sein de la population et commencer à récolter les candidatures pour la CLDR.

- *Comment fonctionne la CLDR ? Possèdera-t-elle un bureau où se réunir ? Quelle est la temporalité des réunions ? Qui prend les décisions finales ? Quelles sont les obligations et les engagements des membres de la CLDR ?*
- ➔ La CLDR est un organe consultatif composé de citoyens et d'un quart d'élus. Elle se réunira au minimum 4 fois par an et un peu plus durant la période d'élaboration du PCDR afin de donner son avis au pouvoir décisionnel qu'est la Commune.
- ➔ Elle ne possèdera pas d'un bureau car les réunions se feront toujours en plénière en y invitant tous les membres. Néanmoins, des GT seront constitués afin de permettre à certains membres de la CLDR (et ouvert à d'autres citoyens) de travailler en plus petit comité sur des thématiques spécifiques.
- ➔ Les membres de la CLDR seront systématiquement invités aux réunions. Si ils ne peuvent être présents à l'une ou l'autre des réunions, il leur sera demandé de prévenir les organisateurs. Des membres absents pourront toujours se rattacher aux PV des différentes réunions puisqu'après chacune d'elle, un CR reprenant le contenu des discussions leur sera systématiquement transmis.

## **6. Conclusion et suites**

Avant de clôturer la rencontre, la FRW encourage les participants à informer les citoyens des prochaines rencontres villageoises. Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet, page FB...).

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,  
Marie Burette & Julien Apers